Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213500788-20260127-2026_004-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHERRUEIX
Département d'Ille et Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHERRUEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur TAILLEBOIS Jean-Michel, Maire.
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10
Présents : M.TAILLEBOIS Jean-Michel, M. CARRÉ Robert, Mme BEREST Audrey, M.JOSSE Jean-Claude, M. DELAUNAY Xavier, Mme GEST Céline, Mme HARDY Annick, M. LE GRAND Frédéric, M. VALET Maxime, M. VAEVIEN Benoit
Absentes excusées : Mme STRAZZER Françoise, Mme GIRAUDON Claire, Mme CHAUVIERE Thyphaine
Absents : Mme GUILLAUME Marie, M. MONMARCHÉ Gilbert
Secrétaire de Séance : M. JOSSE Jean-Claude

Date de convocation : 20 janvier 2026

****

Délibération n° 2026-004

Budget assainissement : avenant VEOLIA eaux usées

M. le maire rappelle le contrat de concession de service signé avec VEOLIA le 1er juillet 2022 pour l'exploitation du service d'assainissement collectif.
Il présente aux conseillers l'avenant proposé par Véolia qui prend en compte :
- la prise en charge du PR « Les Jardins de Francis »,
- le changement de règlementation imposé par l'Agence de l'Eau pour la réalisation des bilans 24h sur la station d'épuration,
- l'obsolescence de la télégestion suite à l'arrêt de la 2G et 3G.

Cet avenant prévoit :
- de conserver la part prime fixe de la rémunération : FO = 59€ HT/an
- d'augmenter la partie proportionnelle aux m3 d'eau consommés R et dont l'assiette est celle de la redevance d'assainissement. L'augmentation est de 0.123€ HT/m3, soit RO = 0.483€ HT/m3.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE M. le maire à signer l'avenant n°1 au contrat de concession de service proposé par VEOLIA (avenant en annexe).

Suivent les signatures
Extrait certifié conforme
Cherrueix, le 27 janvier 2026

Le secrétaire de séance,
M. Jean-Claude JOSSE

Le Maire,
Jean-Michel TAILLEBOIS

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et publication du
Affiché le

MAIRIE DE CHERRUEIX 35 Ille et Vilaine